



# RAPPORT ANNUEL 2023

## Comité Manche de la Ligue Contre le Cancer



MANCHE



# Mot du Président :

**2023**

Année témoin pour construire notre avenir et préparer les perspectives pour les malades et leurs proches.

Cette année nous rappelle que les efforts sont permanents, quotidiens comme sur le long terme et sur tous les fronts pour continuer nos actions et missions.

Nous devons nous interroger sur :

- Les raisons et les difficultés à maintenir le nombre d'adhérents.
- La circulation des informations montantes (adhérents-comité) et descendantes (comité – malades et proches des malades), afin d'être interpellés au bon moment, pour mettre en oeuvre de nouvelles actions vers les malades, les établissements de santé, les collectivités locales.
- La perception du public de notre action, sa lisibilité et son impact.
- L'orientation des moyens financiers récoltés, mis à disposition du comité par les adhésions et dons (manifestations organisées par nos partenaires...). legs, subventions....
- Les complémentarités ou les concurrences avec les autres associations caritatives.
- Notre place dans la lutte contre les cancers, à côté des malades, des proches, des soignants, des établissements de santé de notre département.

Nous devons communiquer et faire savoir que nous sommes la seule association de lutte contre le cancer à oeuvrer contre la maladie

AVANT (prévention – recherche - ...)

PENDANT (établissements de soins – recherche - ...)

APRES (soins de support - ...).

En 2024, réfléchissons pour apporter des réponses à trois questions :

Qui sommes-nous ?

Que voulons-nous être ?

Quelle est notre place auprès des malades, du public, des associations, des collectivités ?



# RAPPORT MORAL

## 1 - NOTRE VOCATION

---

La vocation d'un Comité départemental de la Ligue est de lutter contre les cancers et toutes leurs conséquences. La Ligue contre le cancer est la seule organisation non gouvernementale sur le territoire nationale qui agit sur l'ensemble des domaines décrits ci-après, dans la lutte contre les cancers.

Elle déploie son activité dans les domaines de la recherche, de la prévention et de la promotion des dépistages, de l'action pour les personnes malades, et à travers sa mission « société et politiques de santé ».

La Ligue dispose d'une école de formation pour soutenir ses activités en formant ses bénévoles et salariés.

## 2 – MODELE SOCIO-ECONOMIQUE

---

Le Comité départemental de la Manche est une association membre de La Ligue Nationale Contre le Cancer.

Le Comité départemental de la Manche est quasiment financé que par la générosité du public. Ceci garantit son indépendance tant vis-à-vis des pouvoirs publics que d'acteurs privés intervenants notamment dans le domaine de la santé.

Il réalise et/ou fait réaliser des actions entrant dans la lutte contre les cancers. Ses travaux sont conduits par des salariés et des bénévoles. Ils interviennent dans les domaines administratifs, comptables et dans les missions sociales de la Ligue. Les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles.

## 3 – ACTIVITE DE L'ANNÉE

---

### 3.1 – Missions sociales

#### 3.1.1 – Accompagner pour aider

– 44 familles ont bénéficié d'aides financières sur l'exercice

– Les soins de support et de bien-être :

- L'APA (Activité Physique Adaptée) sur St-Lô – St Sauveur Villages – Avranches : 63 personnes

- L'Aquagym sur St-Lô : 24 personnes



- L'Atelier de l'Espoir sur St-Lô : 8 personnes
- La réflexologie sur St Martin des Champs – Coutances – St-Lô – Carentan : 25 personnes
- La gestion des émotions, concentration, méditation, estime de soi sur Les Pieux en présentiel ou par visio : 5 personnes
- La socio-esthétique au sein de l'hôpital de St-Lô : 480 séances – 205 personnes

### 3.1.2 – Prévenir pour protéger

Les animations de prévention en milieu scolaire : au nombre de 78 sur 20 sites, avec 1792 élèves. Cette année, on note une particularité pour une classe de CE1-CE2 qui a participé à un défi artistique sur le Soleil avec la Ligue Nationale.

Nous avons participé au colloque régional Normandie des Espaces sans Tabac.

Un nouveau partenariat a été mis en place avec les CLIC du Coutançais, St-Lois et des Marais pour des journées santé.

Octobre Rose : le nombre d'animations a doublé ce qui représente une cinquantaine d'interventions.

Mars Bleu : 2 réunions avec des partenaires et bénévoles ont eu lieu afin de les informer sur le cancer du côlon et sur un nouvel outil le showroom virtuel.

### 3.1.3 – Chercher pour guérir

5 équipes de recherche ont bénéficié d'un soutien financier du comité :

- . Partenariat Leclerc avec des recherches concernant les enfants et adolescents
- . Mme K.S. : du centre Baclesse - recherche des prédispositions héréditaires
- . M. S.A. : de Rennes – recherche sur les résistances dans le mélanome : rôle des ARN non codants
- . Mme K.M. : de Nice - étude sur la restructuration cellulaire dans le mélanome cutané
- . Mme G.K. : de Fontenay Aux Roses - étude des mécanismes cellulaires et moléculaires à l'origine de la transformation leucémique chez l'enfant

1 participation financière au congrès international du GRELL : Registre des cancers de la Manche

## 3.2 – Fonctionnement, recherche de fonds, visibilité et rayonnement

### 3.2.1 – Frais de fonctionnement

Ceux-ci sont incontournables et indispensables pour pouvoir réaliser nos objectifs (personnel –téléphone – contrôle des comptes – assurances – électricité - ....) et entraînent des coûts fixes.

Le comité paie annuellement une cotisation au Siège de la fédération servant à financer un certain nombre de services supports.



### 3.2.2 – Appel à dons, manifestations, etc.

Notre comité adresse tous les ans, 4 appels de dons « fidélisation » à nos donateurs (24 261 documents mis sous enveloppes par nos bénévoles) + 1 campagne « prospection » afin de renouveler notre fichier (100 519 plis distribués cette année dans le sud et centre Manche. Pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année, nous avons réalisé une campagne de streetmarketing afin d'augmenter le nombre de nos PA (Prélèvement Automatique + 95). Le don moyen de nos campagnes locales est de 60 euros.

1 € investi sur nos campagnes de fidélisation nous rapporte 7 €

## 4 – GOUVERNANCE

Conseil d'administration : au nombre de 12 membres, élus en Assemblée Générale pour un mandat de 6 ans + 2 membres de droit : directeur du Centre Baclesse + 1 représentant de la Ligue Nationale Contre le Cancer

Bureau : Président : M. Rémi BAILHACHE  
Vice-Président : M. Patrice PREVEL  
Secrétaire : Mme Gillian LECLERC  
Trésorier : M. Bernard HOUSSIN  
Déléguée à la prévention : Mme Josette LEHUBY

Commission des aides aux malades : Mmes Christine RENNES – Gillian LECLERC – Marie Noëlle LANCE

Commission prévention : Mmes Josette LEHUBY – Francine MARTIN – Marie-Thérèse LEGUEDOIS – Dominique INGOUF

Commission communication : Mrs Yves FRANCOISE- Rémi BAILHACHE, Bernard HOUSSIN

Commission financière : Mrs Bernard HOUSSIN – Rémi BAILHACHE – Patrice PREVEL.

Soins de support : Mme Marie-Thérèse LEGUEDOIS

Représentants des Usagers :

- Nord Cotentin au CHPC : Mme Dominique INGOUF
- Centre Manche : hôpitaux de St-Lô et Coutances : Mme Christine RENNES
- Sud Manche : CHAG : M. Yves FRANCOISE



## 5 – BENEVOLES ET SALARIES

---

Les bénévoles : environ 45 bénévoles impliqués.

Les salariés sont au nombre de 2 : une secrétaire-comptable et 1 apprenti en communication.

**Le bénévolat : représente 3 381 heures** pour l'année 2023, équivalent à 2 temps plein. Nous remercions tous les bénévoles pour le temps passé au profit de la Ligue Contre le Cancer, qui permettent de réduire les coûts de fonctionnement. Sans eux rien ne serait possible, ils sont notre inspiration et notre énergie.





# RAPPORT FINANCIER 2023



MANCHE



# RAPPORT FINANCIER

## 1 - MOT DU TRESORIER



L'exercice comptable 2023 du comité départemental de la Ligue Contre le Cancer a été caractérisé par une faible réception de legs contrairement aux années passées.

C'est pourquoi, nos produits d'exploitation sont passés de près de 1 000 000 d'€ en 2022 à seulement environ 450 000 € en 2023. Malgré tout, le comité départemental a souhaité continuer à soutenir de façon significative ses missions sociales et en particulier le financement de la recherche en puisant sur ses réserves. En 2023, il a soutenu des opérations de recherche pour un montant de 155 763 €. Cette décision a entraîné un déficit d'exercice de 61 000 € mais la situation financière du comité départemental reste bonne.

L'essentiel de nos produits (85%) provient de la générosité du public et le financement des missions sociales liées au cancer reste le cœur de notre activité. Le ratio de la vertu associative de notre comité est de 59,1 % en 2023 en raison de la diminution des legs mais il est de 73,1 % sur les 3 dernières années.

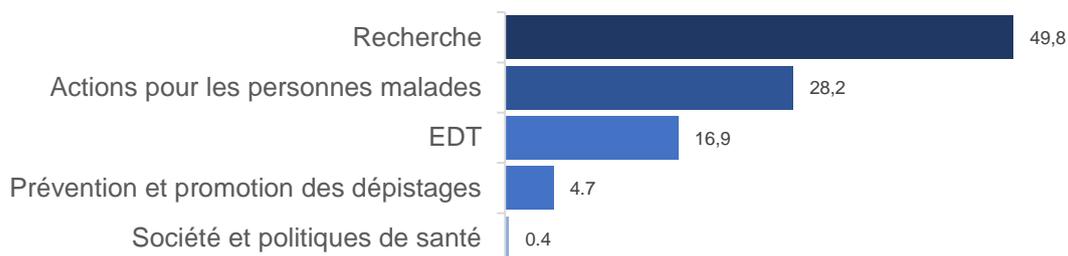
## 2 – COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

| PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (EN €)   | TOTAL             | dont<br>générosité<br>du public |
|---|-------------------|---------------------------------|
| <b>Produits par origine</b>   |                   |                                 |
| 1. Produits liés à la générosité du public<br>- dont : dons, legs, mécénat                        | 395 799,94        | 395 799,94                      |
| 2. Produits non liés à la générosité du public<br>- dont : pdt partage, contributions financières | 48 563,38         |                                 |
| 3. Subventions et autres concours publics   | 24 611,94         |                                 |
| 4. Reprises sur provision et dépréciations  |                   |                                 |
| 5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs   |                   |                                 |
| <b>Total</b>  | <b>468 975,26</b> | <b>395 799,94</b>               |
| <b>Déficit</b>  | <b>61 137,69</b>  |                                 |
| <b>Charges par destination</b>  |                   |                                 |
| 1. Missions sociales  | 313 196,59        | 289 662,72                      |
| 2. Frais de recherche de fonds  | 94 461,09         | 94 055,09                       |
| 3. Frais de fonctionnement  | 118 526,00        | 74 143,55                       |
| 4. Dotations aux provisions et dépréciations  | 3 929,27          | 3 929,27                        |
| 5. Impôts sur les bénéfices   |                   |                                 |
| 6. Reports en fonds dédiés de l'exercice  |                   |                                 |
| <b>Total</b>  | <b>530 112,95</b> | <b>461 790,63</b>               |



## 2.1 – Les ressources et leur emploi

### Répartitions des engagements en missions sociales (%)



*Le ratio de la vertu associative : missions sociales/total des emplois. Cette année, ce ratio est de 59,1% pour notre comité. Il s'explique par le montant des legs qui cette année est faible. Il est de 73,1 % en moyenne sur les 3 dernières années.*

## 3 – COMPTE DE RÉSULTAT

| COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE (€)                           | 2023              | 2022              |
|--|-------------------|-------------------|
| Produits d'exploitation                                      | 449 129,42        | 966 522,30        |
| Charges d'exploitation                                       | 522 973,19        | 985 488,16        |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                               | <b>-73 843,77</b> | <b>-18 965,86</b> |
| Produits financiers  | 19 732,57         | 9 119,38          |
| Charges financières  | 2 689,27          | 0                 |
| <b>Résultat financier</b>                                    | <b>17 043,30</b>  | <b>9 118,38</b>   |
| <b>Résultat courant avant impôts</b>                         | <b>-56 800,47</b> | <b>-9 846,48</b>  |
| Produits exceptionnels                                       | 113,27            | 9 036,75          |
| Charges exceptionnelles                                      | 27,49             | 9,61              |
| <b>Résultat exceptionnel</b>                                 | <b>85,78</b>      | <b>9 027,14</b>   |
| Impôts sur les bénéfices                                     | 4 423,00          | 2 739,00          |
| Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | 0                 | 0                 |
| Engagements à réaliser sur les ressources affectées          | 0                 | 0                 |
| <b>Excédent ou déficit</b>                                   | <b>-61 137,69</b> | <b>-3 558,34</b>  |
| <b>Contributions volontaires en nature</b>                   | <b>58 452,81</b>  | <b>57 497,35</b>  |
| <b>Charges des contributions volontaires en nature</b>       | <b>58 452,81</b>  | <b>57 497,35</b>  |



### 3.1 Contributions volontaires en nature

| Détails des heures par missions           | 2023         | 2022         |
|---|--------------|--------------|
| Administratif – gestion du comité         | 1 562        | 1 554        |
| Aide aux malades                          | 525          | 435          |
| Manifestation                             | 151          | 506          |
| Communication                             | 231          |              |
| Prévention                                | 810          | 836          |
| Démarches auprès entreprises, notaires,.. | 102          | 25           |
| Autres                                    |              | 107          |
| <b>TOTAL</b>                              | <b>3 381</b> | <b>3 463</b> |

Cela équivaut à 2 salariés temps plein.

## 4 – BILAN

| BILAN SYNTETIQUE (€)          | 2023                |                      |                     | 2022                |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| ACTIF                         | BRUT                | AMORTISTS PROVISIONS | NET                 | NET                 |
| <b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>       | 522 385,31          | 54 730,41            | 467 654,90          | 475 413,81          |
| Immobilisations incorporelles | 474,00              | 341,45               | 132,55              | 112,36              |
| Immobilisations corporelles   | 521 911,31          | 54 388,96            | 467 522,35          | 475 301,45          |
| Immobilisations financières   |                     |                      |                     |                     |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>        | 918 279,27          | 2 689,27             | 915 590,00          | 1 160 474,41        |
| Créances                      | 1 959,57            |                      | 1 959,57            | 5 680,59            |
| VMP                           | 596 288,34          | 2 689,27             | 593 599,07          | 384 671,58          |
| Disponibilités                | 316 680,82          |                      | 316 380,82          | 769 801,76          |
| Charges constatées d'avance   | 3 350,54            |                      | 3 350,54            | 320,48              |
| <b>TOTAL ACTIF</b>            | <b>1 440 664,58</b> | <b>57 419,68</b>     | <b>1 383 244,90</b> | <b>1 635 888,22</b> |

|                                    | 2023                | 2022                |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|
| PASSIF                             | NET                 | NET                 |
| Réserves                           | 832 870,32          | 836 428,66          |
| Déficit                            | 61 137,69           | 3 558,34            |
| Provisions pour risques et charges | 20 452,00           | 19 212,00           |
| Dettes                             | 591 060,27          | 783 805,90          |
| Produits constatés d'avance        | 0                   | 0                   |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                | <b>1 383 244,90</b> | <b>1 635 888,22</b> |



Notre résultat d'exercice 2023 est déficitaire de 61 137,69 €. C'est la résultante d'une décision de CA de prendre sur les réserves en attribuant un montant de 155 763 € aux opérations de recherche.

Vous pouvez accéder aux comptes annuels du comité Manche de la Ligue Contre le Cancer et au rapport du Commissaire aux comptes sur le site internet du Journal Officiel [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr) ainsi que sur le site internet de notre comité [www.ligue-cancer.net/cd50](http://www.ligue-cancer.net/cd50)



**MANCHE**

19 rue Maréchal Leclerc  
BP 386 50006 SAINT-LÔ Cedex  
02 33 05 60 48  
[cd50@ligue-cancer.net](mailto:cd50@ligue-cancer.net)



